



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cumul emploi retraite

Question écrite n° 8148

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur l'emploi des personnes retraitées. Depuis le 1er janvier 2004, les retraités des régimes général et des salariés agricoles peuvent reprendre une activité professionnelle, à condition que le cumul de leurs pensions de retraite et de leurs salaires ne dépasse pas le dernier salaire versé. L'allongement de vie nécessite l'augmentation de la durée de cotisations de retraite, et l'emploi de retraités va dans ce sens, celui d'une meilleure répartition de la solidarité nationale. Le gouvernement a d'ailleurs mis en place un certain nombre de mesures incitatives au retour à l'emploi des seniors, pour les particuliers comme les entreprises. Or, pour que cette politique essentielle dans l'effort de sauvegarde de nos régimes de retraite, il est nécessaire d'accompagner ces retraités, de bonne volonté mais rapidement découragés par l'absence de service public de l'emploi à leur attention. En effet, l'ANPE ne peut les aider, les services sociaux communaux n'ont pas les outils non plus. Ils sont finalement livrés à eux-mêmes car notre pays n'a pas la culture de l'emploi du senior, et non encore du senior à la retraite alors même que leur expérience n'est qu'un atout pour l'entreprise. C'est pourquoi il souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour mettre en place, une agence ad hoc ou un service, pour l'emploi à l'attention des retraités.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8148

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6496

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)